

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC Beauce-Centre
Municipalité de Saint-Alfred

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

Émilie Gagné **de la susdite municipalité,**
(Directrice générale)

QUE le PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2024-2026 sera déposé pour adoption à la séance extraordinaire tenue le :

Lundi 11 décembre 2023 à 19h45

À la salle du conseil municipal situé au 9, route du Cap, Saint-Alfred

Les délibérations du conseil et la période de question lors de cette assemblée porteront uniquement sur le PTI conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec.

DONNÉ à Saint-Alfred ce 28^e jour du mois de novembre deux mille vingt trois.


Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Émilie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 28^e jour du mois de novembre 2023, à chacun des endroits suivants : Site internet et sur le babillard extérieur à l'Hôtel de Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 28^e jour du mois de novembre deux mille vingt trois.


Directrice générale